

Mme Céline Gerardot  
SARL INTERACTIONS ET ENTREPRISE  
39 rue Hincmar  
  
51100 REIMS

Vandoeuvre, le 24 Avril 2017

**Département formation**

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2017/GME/115/457321

Objet : Demande d'habilitation Prévention des troubles musculosquelettiques

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

| Personne ressource du projet de prévention des TMS

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 17/11/2016, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

**Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 17/11/2016 jusqu'au 17/11/2021**

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1003010/2016/TMS-01/O/09

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche  
Chef du département Formation de l'INRS